

 <b>anteagroup</b> Maître d'œuvre	<b>Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du Ru des Anorelles dans le centre- bourg d'Anor (59)</b> <b>Syndicat Intercommunal de Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont</b>	<b>Compte rendu de chantier</b> <b>RC 6</b>
--	--	--

## COMPTE RENDU

Réunion de chantier du 05/11/2014

### Participants

Etat : P : présent, A : absent,

Structure	Nom et init. prénom	Tél.	Fax	Adresse courriel	Etat	Diffusion à	
MO	Synd. SIABOA	PREDHOMME R.			raymond.predhomme@laposte.net	P	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	
		HUTIN P.			philippe.hutin@wanadoo.fr	A	
		DUDIN J.			syndic.siaboa@akeonet.com	P	
Moe	Antea Group	MOLINARI R.	06.88.53.20.65		regis.molinari@anteagroup.com	A	x
		KOESTEL G.	06.19.19.65.12		guillaume.koestel@anteagroup.com	P	x
E	Ent. IDVERDE	BRUYERRE C.	06.76.86.68.43		christophe.bruyerre4@orange.fr	P	x
AMO	USAGMA	FAUVEL M.	03.23.20.36.74		union-des-syndicats@griv.fr	P	x
	Commune d'ANOR	PERAT J-L.			contact-mairie@anor.fr	P	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	P	x
		PECQUERIE S.			samuel.pecquerie@ville-anor.fr	A	x
	Commission tvx	FRAILLON M.			fraillon.gm@orange.fr	A	x
		GUILLAUME P.				A	x
	DDTM	DELPYERRE J.	03.28.03.84.19		johnny.delpierre@nord.gouv.fr	A	x
	Agence de l'Eau Artois Picardie	MALBRANCQ J.			J.malbrancq@eau-artois-picardie.fr	A	x
	CG59	LEDDA C.			carole.ledda@cg59.fr	A	x
	Voirie Départementale	FOUQUART G.			gerard.fouquart@cg59.fr	A	x
	Entente Oise Aisne	HOUDAYER O.			houdayer.eptboise@orange.fr	A	x
	Feder. Pêche 59	KLEINPRINTZ G.			gildas@peche59.com	A	x

### Ordre du jour

- Travaux de reprise des berges en amont du pont de la D156, matériaux déposés du batardeau amont, banquettes en enrochements cimentés, délais de fin de chantier.

### Pièce(s) annexe(s)

### Prochaine réunion

### Planning prévisionnel

Fin semaine 45 : Finition des travaux d'enrochements végétalisés, remise en état du site de travaux du pont de la D156 et repli du matériel.

NB : le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations dans un délai de 4 jours après sa réception (à date de l'envoi par email).

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
1	<i>Documents remis / à remettre</i>	<b>Documents remis en réunion</b>  <b>Documents à remettre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation 1</li> <li>- Facture de location des pompes</li> </ul>	IDVERDE	Semaine 45
2	<i>Remarque(s) sur le précédent compte-rendu</i>	-	-	-

N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
3	<i>Préparation des travaux</i>	<p><u>Divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le batardeau en amont du pont de la D156 ainsi que la rampe d'accès au fond du lit mineur ont été déposés. Les enrochements ont été séparés des matériaux argileux dans la mesure du possible ;</li> <li>▪ Conformément au CCTP, les enrochements présentant le moins d'argile seront utilisés pour le comblement de la fosse. Une partie de ces enrochements a d'ores et déjà été mise en place dans la fosse. L'autre partie a été stockée provisoirement dans le lit mineur en aval du pont. Ils seront mis en place dans la fosse lors de la reprise des travaux en 2015 ;</li> <li>▪ Les enrochements non dissociés de l'argile ainsi que l'argile seront à évacuer en décharge.</li> </ul> <div style="text-align: center;">  <p>Batardeau amont et rampe d'accès déposés</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Argile et enrochements à évacuer en décharge</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Enrochements stockés provisoirement</p> </div> <p>Enrochements stockés provisoirement dans le lit mineur en aval du pont</p>		

4	Travaux	<p><b>Enrochements de berges en amont du pont de la D156</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le muret existant dans le prolongement des tunages bois présente d'importantes dégradations. Les fissures majeures seront colmatées ;</li> </ul>  <p>Muret en pierre- fissure à colmater</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les enrochements de type 30/150mm restent à mettre en place en amont direct du radier béton (sur le linéaire ayant fait l'objet de purges) ;</li> <li>Les matériaux seront lavés avant mise en œuvre ;</li> <li>Les argiles (issus du batardeau) accumulés dans le fond du lit mineur ont été transportés vers l'aval. Les sédiments initialement présents dans le fond (avant travaux) sont toujours en place. Aucune recharge granulométrique ne sera effectuée en dehors de celle prévue sur le linéaire purgé ;</li> </ul>  <p>Sédiments en place dans le fond</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les enrochements végétalisés ont été mis en place. Les géotextiles et géogrilles ont été fixés ;</li> <li><b>La réalisation des enrochements végétalisés est jugée conforme aux prescriptions du CCTP ;</b></li> <li>L'entreprise veillera à réaliser une tranchée d'ancrage en haut de <b>chaque</b> berge afin de finaliser la fixation du géotextile coco. La hauteur des géotextiles mis en place en berge droite sera uniformisée ;</li> <li>Les interstices entre les gros blocs en pied de berge seront comblés par la mise en place d'enrochements plus fins (de granulométrie 300/600mm).</li> </ul>	IDVERDE	Semaine 45
			IDVERDE	Semaine 45



Hauteur des géotextiles coco en rive droite à uniformiser



Tranchées d'ancrage des géotextiles coco à réaliser

- Des géotextiles coco ont été mis en place au niveau de la transition entre les enrochements végétalisés et les joues béton. Ils ont principalement un rôle esthétique. Une végétalisation de ces géotextiles pourra être envisagée lors de la reprise des travaux en 2015 ;



Géotextiles pour transition entre enrochements végétalisés et joues béton

- Les travaux de terrassement pour reprise des berges ont été finalisés. Les géotextiles coco ainsi que les berges plus en amont ont étéensemencées ;



Bergesensemencées en amont des enrochements végétalisés

4	<b>Travaux</b>	<p><b><u>Banquettes en enrochements cimentés</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les banquettes en enrochements cimentés ainsi que la fosse de repos ont été finalisés semaine 44 ;</li> <li>▪ <b>La réalisation des banquettes est jugée conforme aux prescriptions du CCTP ;</b></li> <li>▪ Des enrochements ont été mis en place ponctuellement en pied de banquette afin d'augmenter la rugosité du fond.</li> </ul>  <p style="text-align: center;">Banquettes en enrochements cimentés et fosse de repos</p>		
4	<b>Délais planning</b> et	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La remise en état du site de travaux en amont et en aval du pont de la D156 ainsi que le repli du matériel seront effectués et terminés au plus tard fin de semaine 45 ;</li> <li>▪ Un Ordre de Service d'Arrêt des travaux sera envoyé à l'entreprise. Il prendra effet à compter du vendredi 07/11/2014 pour une durée de 8 mois ;</li> <li>▪ Les travaux de la tranche ferme non effectués/finalisés (comblement de la fosse, réalisation du pré-barrage, arasement du seuil de la rue Fostier Bayard) ainsi que les caissons bois seront réalisés courant 2015 ;</li> <li>▪ Les travaux reprendront au mois de juillet 2015.</li> </ul>	IDVERDE	Semaine 45

Le maître d'œuvre

Le 06 Novembre 2014

Guillaume KOESTEL | ANTEA GROUP